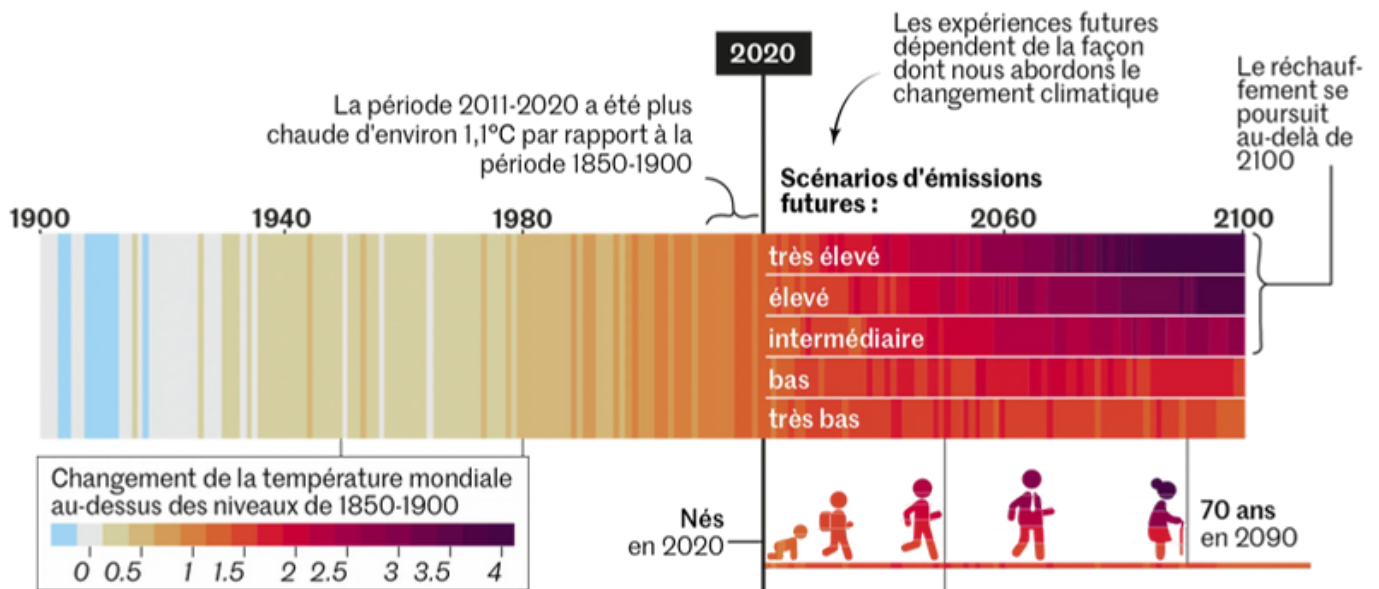


Urgence climatique : vers un moratoire sur le contournement ouest de Montpellier ?

LES ENGAGEMENTS SUR LE CLIMAT

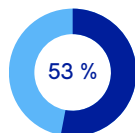
+3,2°C DE RÉCHAUFFEMENT EN 2100 AVEC LES POLITIQUES ACTUELLES ⁽¹⁾

BAISSE NÉCESSAIRE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ⁽²⁾ EN FRANCE POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050: **-75%**



LE CONTOURNEMENT OUEST SERAIT-IL BÉNÉFIQUE POUR LE CLIMAT ?

Le Contournement Ouest de Montpellier (COM) est un projet d'autoroute urbaine de 6 km sur la partie ouest de la métropole, reliant l'A750 à l'A709



53 % PART DES VOITURES DANS LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU TRANSPORT, SECTEUR LE PLUS IMPACTANT POUR LE CLIMAT ⁽³⁾

L'étude d'impact ⁽⁴⁾ met en avant que le COM serait bénéfique pour le climat en diminuant les émissions de CO2 dues au trafic de :

-102 800 TONNES DE CO2 EN 20 ANS

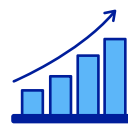
FAUX

Une analyse montre que l'impact du COM sur le climat a été minimisé avant la déclaration d'utilité publique

QUEL SERAIT LE RÉEL IMPACT DU CONTOURNEMENT OUEST ?

L'AUGMENTATION DU TRAFIC ROUTIER DUE AU COM REPRÉSENTE À MINIMA :

+269 000 TONNES DE CO2 EN 20 ANS



Entre +2% et +8% des émissions de gaz à effet de serre de la métropole sur la période 2028-2048

↳ **40 à 70 millions €** d'importation de pétrole supplémentaire sur cette période



L'analyse des Shifters montre que la déclaration d'utilité publique s'appuie sur une étude d'impact biaisée, qui minimise fortement l'impact du COM sur le climat. Par ailleurs, cette dernière indique que la construction des infrastructures produirait 126 000 tonnes de CO2 supplémentaires ⁽⁴⁾

L'AVIS DE L'ASSOCIATION DES SHIFTERS

PROJET NON CONFORME avec les objectifs climatiques de l'Etat

PROJET NON COHERENT avec les politiques locales

- CLIMAT (Plan Climat de Montpellier Métropole)
- MOBILITÉ (accent mis sur le mode voiture)
- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (consommation d'espaces naturels)

COMMENT RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE CO2 ?

- Un moratoire sur le COM est tout d'abord nécessaire afin d'étudier les alternatives
- Le développement de nouvelles infrastructures de transports doit être dédié aux pistes cyclables, voies de bus, ligne de tram, lignes de train...